



[www.unicongo.cg](http://www.unicongo.cg)

## Ministères de l'Économie et du Budget Redéfinition d'attributions ministérielles

01



Dans un contexte de réorganisation administrative et de clarification des rôles ministériels, les décrets n°2024-380 et n°2024-381 du 29 juillet 2024 précisent les attributions respectives du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public. Bien que ces deux postes soient étroitement liés par leur implication dans la gestion économique et financière de l'État, ils se distinguent par leurs domaines de responsabilité spécifiques.

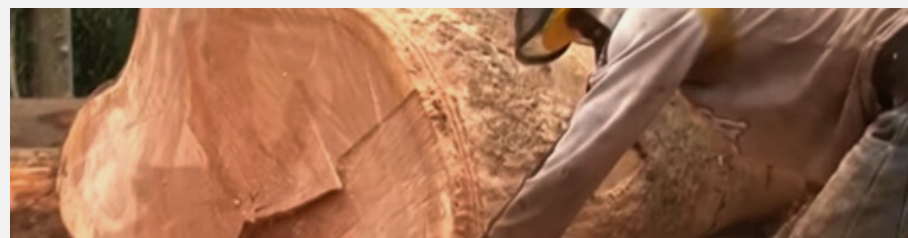
**Le décret n°2024-380 confère au ministre de l'Économie et des Finances** une large responsabilité sur la politique nationale dans les domaines économiques et financiers. Ce ministre est chargé de l'élaboration et de l'application des réglementations économiques et financières, ainsi que de la promotion des investissements. Sa mission s'étend également à la gestion économique et au développement du pays, incluant la supervision des finances publiques et la conduite des réformes financières. Ce poste joue aussi un rôle crucial dans la régulation des établissements de crédit et la gestion de la dette publique. En outre, le ministre négocie les programmes financiers avec les partenaires internationaux, ce qui met en lumière son rôle stratégique dans les relations économiques internationales.

De son côté, **le décret n°2024-381 redéfinit les attributions du ministre du Budget**, des Comptes Publics et du Portefeuille Public. Ce ministre est principalement responsable de la gestion budgétaire de l'État. Il élabore et applique la réglementation budgétaire, prépare et exécute le budget de l'État, et supervise les réformes budgétaires nécessaires. En outre, il gère les comptes publics, veille à la comptabilité de l'État, et exerce la tutelle financière sur les entreprises publiques. Ce ministère se distingue également par son rôle dans la coordination des régies fiscales et douanières, la mise en œuvre des réformes fiscales et douanières, ainsi que le contrôle des finances de l'État.

En résumé, **le ministre de l'Économie et des Finances se concentre sur la politique économique générale et les relations financières internationales**, tandis que **le ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public se consacre à la gestion budgétaire et comptable de l'État, ainsi qu'à la supervision des entreprises publiques et des régies fiscales et douanières**. Ces attributions complémentaires visent à renforcer la gestion économique et financière de l'État tout en clarifiant les responsabilités de chaque ministère.

## Secteur forestier Loi de partage de production

02



Les parlementaires ont récemment adopté un projet de loi controversé portant sur le **régime de partage de production des grumes**. Cette loi, censée **renforcer la contribution du secteur forestier au PIB national** et garantir une **gestion plus durable des ressources forestières**, suscite de vives préoccupations parmi les acteurs du secteur privé. Bien que le gouvernement affirme que cette loi diversifiera et augmentera le prélèvement des essences forestières tout en améliorant leur valorisation industrielle, de nombreux opérateurs du secteur estiment que cette loi sera **difficile à appliquer**.

La loi n°33-2020, entrée en vigueur le 8 juillet 2020 et constituant le **Code forestier du Congo**, définit les régimes économiques d'exploitation forestière, y compris le **régime de partage de production**. Selon l'article 104, ce régime prévoit la répartition de la production totale des grumes entre le titulaire d'un permis d'exploitation et l'État, en tenant compte du volume exploité de chaque essence dans l'assiette annuelle de coupe.

Un des **changements majeurs** imposés par cette loi est que les **contrats de concession en cours devront être convertis en partage de production** dans un délai de trois ans, conformément à l'article 107. Cette mesure, risque de **déstabiliser les opérateurs** qui dépendent des conditions actuelles des contrats de concession pour leurs opérations.

L'article 6 de la loi introduit également un **droit au sol de 15 %** de la production totale, perçu par l'État. Après cette déduction, la part de l'État sera calculée en fonction du ratio des revenus cumulés par rapport aux coûts des grumes issues de la coupe annuelle attribuée aux concessionnaires. Cette nouvelle imposition a été vivement critiquée par les entreprises, qui y voient une charge supplémentaire difficile à supporter dans un contexte économique déjà tendu. De plus, la gestion et la commercialisation de la part de l'État seront confiées à un **organe public spécialement créé** à cet effet, conformément à l'article 7. Cette **centralisation de la gestion des ressources** soulève des inquiétudes quant à la transparence et à l'efficacité de l'administration publique.

En définitive, la mise en œuvre de cette loi est loin de faire l'unanimité. Les **modalités d'application n'ont pas été suffisamment discutées** avec les partenaires, notamment le groupe de travail multi-acteurs (GTMA) du ministère de l'Économie Forestière, chargé d'examiner les textes d'application du Code forestier. De nombreux acteurs du secteur estiment que cette loi pourrait entraîner une **diminution des investissements et une instabilité économique** dans le secteur forestier, plutôt que les bénéfices attendus par le gouvernement.

## Evolution de la fiscalité

### Réformer la fiscalité pour plus de compétitivité

03



Unicongo a récemment publié un recueil de propositions fiscales, élaboré par ses cabinets fiscaux membres. Ce document, ambitieux et détaillé, propose une série de réformes pour simplifier et améliorer le système fiscal en République du Congo. Il s'articule autour de deux grandes catégories de réformes : les chantiers à long terme et ceux à court terme.

#### • Les chantiers à long terme

Unicongo appelle à **une refonte complète du Code Général des Impôts (CGI) pour le rendre plus cohérent et adapté aux réalités économiques actuelles**. En complément, le document recommande la mise en place d'un Livre des Procédures Fiscales (LPF) afin de clarifier et structurer les procédures fiscales, facilitant ainsi leur application par les contribuables et les autorités fiscales. Une attention particulière est portée sur les contrôles fiscaux, avec des propositions pour les rendre plus transparents et équitables, réduisant ainsi les risques de litiges et d'arbitraire.

#### • Les chantiers à court terme

Le document ne se contente pas de proposer des réformes à long terme. Il inclut également des recommandations pour des actions immédiates. Parmi celles-ci figure la révision des dispositions de procédure fiscale, notamment en ce qui concerne les contrôles fiscaux. Le document suggère de **redéfinir les champs respectifs du Centre de Surveillance et de Poursuite (CSP) et de la Vérification Générale des Comptes (VGC)** pour éviter les chevauchements et les conflits de compétences. En ce qui concerne les pénalités, Unicongo plaide pour une révision en profondeur de leur application afin de mieux distinguer les erreurs de bonne foi des fraudes délibérées.

Un ajout notable parmi les chantiers à court terme est la proposition de suppression de l'article 171 du Code de la Sécurité sociale, jugé trop contraignant pour les entreprises. Cette suppression viserait à alléger la charge administrative et financière pesant sur les employeurs.

#### • Les dispositions opérationnelles

Nous proposons également plusieurs réformes concernant les impôts directs et indirects. Concernant l'impôt sur les Sociétés (IS), deux mesures phares sont mises en avant : une **révision de l'IS de droit commun pour le rendre plus compétitif, et la suppression de la taxation sur la base des travaux en cours pour l'IS forfaitaire**. Le document aborde également la Taxe Spéciale sur les Sociétés (TSS), l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM), ainsi que la TVA et les droits d'enregistrement, avec des propositions pour simplifier leur collecte et réduire les coûts de conformité pour les entreprises.

En résumé, ce recueil de propositions fiscales d'Unicongo trace une feuille de route claire pour une réforme en profondeur du système fiscal congolais. Les propositions couvrent un large éventail de sujets, des réformes structurelles à long terme aux ajustements opérationnels immédiats. Si elles sont adoptées, ces réformes pourraient stimuler l'investissement, simplifier la vie des entreprises, et renforcer la compétitivité économique de la République du Congo.

## Unicongo œuvre pour l'employabilité

### Signature de deux partenariats stratégiques

04



**L'employabilité des jeunes est au cœur des priorités d'Unicongo, qui s'engage activement à améliorer les perspectives d'insertion professionnelle au Congo.** Dans cette dynamique, Unicongo a récemment signé deux partenariats stratégiques majeurs : **un protocole d'accord avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, ainsi qu'un mémorandum de coopération avec le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA).**

Ces alliances ont pour objectif commun de renforcer les compétences des jeunes talents congolais et de faciliter leur accès au marché du travail. En collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Unicongo s'emploie à sensibiliser les jeunes aux réalités du monde professionnel, à promouvoir l'entrepreneuriat et à améliorer la formation des formateurs. Le partenariat avec le FONEA, quant à lui, vise à offrir des formations de qualité, adaptées aux besoins du marché, contribuant ainsi à réduire le chômage et à stimuler le développement économique du pays.

**Ces initiatives illustrent l'engagement d'Unicongo à créer un environnement favorable à l'emploi et à la croissance économique au Congo.** En unissant nos forces avec des institutions clés, nous posons les bases d'un avenir prometteur pour les jeunes talents congolais.

## Convention collective du commerce

### Révision de la grille salariale

05

La convention collective du commerce, dont la dernière négociation remonte à 2011, va bientôt faire l'objet **d'une révision de sa grille salariale**, en réponse aux revendications des syndicats des travailleurs. Cette révision a été officialisée par l'arrêté n°9161, qui fixe la composition de la Commission Mixte Paritaire chargée de mener ce processus.

Les représentants des parties ont déjà été désignés, et les **négociations débuteront entre le 8 et le 15 septembre**, selon les informations fournies par la Direction Départementale du Travail (DDT). Avant le début des discussions, la partie patronale se réunira pour définir sa stratégie.

Ces négociations, qui se tiendront par visioconférence sous la présidence de Monsieur TSEKE TSEKE, le nouveau Directeur départemental du travail de Brazzaville, représentent une étape cruciale pour l'actualisation des conditions salariales dans le secteur du commerce.

**Les sociétés relevant de la convention collective du commerce et intéressées à participer aux discussions sont invitées à se rapprocher du Secrétariat Général pour plus d'informations et pour intégrer les négociations.**

## Vie des fédérations

### Nouvelle équipe pour relancer la fédération AEP

06

La fédération **Agriculture, Élevage et Pêche (AEP)** a traversé une période d'inactivité ces derniers mois en raison de la démission de sa présidente et du départ à la retraite de son vice-président. Cette absence a entraîné un ralentissement des activités de la fédération.

Pour revitaliser cette fédération, jadis l'une des plus dynamiques de l'Union, **une nouvelle équipe dirigeante a été élue le 31 mai dernier, Monsieur Hilarion Bounsana, représentant d'AGROFAB, a été élu président, assisté de Monsieur Eric Raulet d'AGRICAF en tant que vice-président.**

Dès son installation, le nouveau bureau s'est immédiatement mis au travail pour redynamiser la fédération. Parmi les priorités identifiées figurent : organiser des rencontres avec les principaux bailleurs dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, mettre en place une nouvelle convention collective pour mieux répondre aux besoins actuels, l'ancienne étant jugée obsolète, et rechercher des financements auprès des banques commerciales.

**Un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre de ces initiatives sera élaboré dans les prochains jours.**

## République du Congo

### 64<sup>e</sup> Anniversaire de l'Indépendance

07



La République du Congo a célébré son **64<sup>e</sup> anniversaire d'indépendance sous le thème « Patriotisme, responsabilité et bonne gouvernance »**. Les festivités ont culminé avec un impressionnant défilé militaire sur boulevard Alfred-Raoul, en présence du Chef de l'État et de nombreuses personnalités, y compris des représentants du secteur privé.

La veille de cette célébration, **le Chef de l'État a prononcé un discours solennel, appelant la nation, et particulièrement les jeunes, à s'inspirer des pères de l'indépendance en matière de responsabilité.** Il a souligné l'importance de l'apprentissage et de la formation qualifiante des jeunes comme clés de leur intégration réussie sur le marché du travail.

**L'année 2024 a été proclamée « Année de la jeunesse », avec un ambitieux projet visant à créer 100 000 emplois.** Le secteur privé est en attente du plan d'action concret du gouvernement afin de déterminer comment il pourra contribuer à la réalisation de cet objectif.

## Siège social d'Unicongo à Brazzaville

### 18<sup>e</sup> étage, Tour Business Center (Tours Jumelles)

08

Nous sommes ravis de vous annoncer que depuis le 1<sup>er</sup> août, notre siège a changé d'adresse. Nous sommes désormais installés au :

**18<sup>e</sup> étage, Tour Business Center (Tours Jumelles de Mpila, Brazzaville).**



Ce déménagement marque une étape importante dans le développement d'Unicongo, nous permettant de vous servir dans un environnement de travail à la fois plus accueillant et plus fonctionnel. Ce changement reflète notre volonté de modernisation et de dynamisme.

Nous vous encourageons à mettre à jour vos coordonnées avec notre nouvelle adresse pour assurer la continuité de nos échanges. Nos numéros de téléphone et adresses électroniques restent inchangés. Pour toute question ou besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour célébrer ce moment important, **nous vous invitons à un AFTERWORK dans nos nouveaux bureaux, qui se tiendra le vendredi 13 septembre à 18h.** Nous serions ravis d'accueillir tous les adhérents pour partager ensemble un moment de convivialité et de réseautage.

## Publication d'offres d'emploi

### Emploi.cg un partenaire de confiance

09



Dans un marché du travail où la gestion des offres d'emploi et des candidatures peut s'avérer complexe, Unicongo vous propose une solution efficace. **Depuis 10 ans, nous avons développé emploi.cg, une plateforme conçue pour simplifier la publication des annonces et le suivi des candidatures,** tant pour les recruteurs que pour les chercheurs d'emploi.

- **Pour les recruteurs,** publier vos offres d'emploi est facilité grâce à une interface intuitive. Vous pouvez diffuser rapidement vos annonces dans divers secteurs : industriel, commercial, technologique, et gérer les candidatures directement depuis un tableau de bord personnalisé. La plateforme est entièrement accessible via mobile, vous permettant de gérer vos offres et candidatures à tout moment. **Les membres d'Unicongo bénéficient de tarifs préférentiels et de fonctionnalités exclusives pour optimiser leurs recrutements, mais emploi.cg est aussi ouvert à toutes les entreprises et recruteurs.**
- **Pour les candidats,** emploi.cg offre un accès facile aux offres d'emploi actuelles, vous permettant de postuler rapidement aux opportunités qui correspondent à vos compétences et aspirations. **Notre plateforme vous aide à trouver des opportunités adaptées dans divers secteurs tout en simplifiant le processus de candidature.**

Ne manquez pas l'opportunité de recruter les meilleurs talents ou de trouver votre prochain emploi. Visitez [emploi.cg](https://emploi.cg) pour explorer les offres ou pour en savoir plus sur les fonctionnalités de la plateforme.

Pour toute assistance, contactez notre équipe à l'adresse [contact@emploi.cg](mailto:contact@emploi.cg).

## Participation d'Unicongo

### Lancement de la CGECI ACADEMY 2024

10



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'Unicongo a été invité par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à participer à la 12<sup>e</sup> édition de la CGECI ACADEMY. Cet événement majeur se déroulera les 25 et 26 novembre 2024 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan.

Thème de cette année : "**Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines**". La CGECI ACADEMY est un rendez-vous incontournable pour le secteur privé africain, rassemblant des leaders, des décideurs et des experts de divers horizons.



#### Pourquoi participer ?

- **Rencontres de haut niveau** : Assistez à des conférences animées par des leaders d'opinion, des décideurs politiques et des experts renommés ;
- **Opportunités de networking** : Développez des relations professionnelles avec des acteurs clés du secteur privé et public en Afrique et au-delà ;
- **Innovations et inspirations** : Découvrez des approches novatrices et des solutions pratiques pour améliorer la performance des économies africaines à travers l'industrie des services.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à cet événement d'envergure, à renforcer vos réseaux et à acquérir des connaissances précieuses. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

## Adhésions à Unicongo

### Ils nous ont rejoints en août

11

En août, Unicongo a enregistré quatre nouvelles adhésions :

- **CAR'ENT SOLUTIONS** : Spécialisée dans le soutien aux entreprises, notamment le nettoyage industriel et l'entretien des immeubles ;
- **AMTECH EXPERTISES** : Fournisseur de services de réparation pour machines et équipements professionnels ;
- **OUMARCO** : Expert en mise à disposition de personnel ;
- **TERMINAUX ET PORTUAIRES D'OYO (TPO)** : Gestion et exploitation d'infrastructures de transport.

Nous sommes ravis d'élargir notre réseau avec ces nouvelles adhésions et de renforcer notre engagement envers un secteur privé dynamique et diversifié.

## Agenda UNICONGO

### Évènements à ne pas manquer

12



- **9h à 16h** : Journée portes ouvertes pour découvrir le rôle d'un syndicat patronal ainsi que les services proposés par Unicongo et ses entreprises membres ;
- **18h** : Afterwork dans nos nouveaux bureaux des Tours Jumelles de Mpila, Brazzaville (18<sup>e</sup> étage, Tours Business Center). Tous les adhérents sont invités à participer.



Conseil d'Administration d'Unicongo



[www.linkedin.com/company/unicongo/](https://www.linkedin.com/company/unicongo/)



[x.com/unicongo\\_242](https://x.com/unicongo_242)